



CONTRAT DE LOCATION DE VELO

<p>Client</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Email:</p>	<p>Déclare prendre SOUS MA GARDE ET SOUS MON ENTIERE RESPONSABILITE :</p> <p>Le ou les vélos identifiés comme suit :</p> <p>Durée de location :</p> <p>Prix : € TTC</p> <p>Retour du ou des vélos le :</p> <p>Chèque de caution :</p> <p>Rib :</p> <p>Autorisation prélèvement :</p> <p>Pièce d'identité :</p>
<p>Le/...../..... Signature du client qui déclare être majeur précédé de la mention « Lu et approuvé »</p>	<p>Accessoires fournis :</p> <p>Observations départ :</p> <p>Observations retour :</p>

Conditions Générales de location de Cycles :

- VéloDépôt se réserve le droit d'apprécier la capacité des usagers à utiliser un vélo dans le cadre du service de location. La personne louant le vélo se déclare être apte à la pratique du vélo et n'avoir aucune contre-indication médicale
- Le dépôt d'une pièce d'identité et d'un chèque de caution sera exigé à la signature du présent contrat pour toute location de moins d'un mois. Au-delà un RIB et une autorisation de prélèvement seront demandés ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité.
- Le vélo est mis à disposition du client en parfait état de fonctionnement. Le client s'engage à en faire bon usage. A compter de la prise, le client est responsable du vélo. Il s'engage à tout mettre en œuvre pour éviter le vol.
- L'utilisateur est personnellement responsable de toute infraction au code de la route et est toujours responsable des dommages corporels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du cycle dont il a la garde et ce en quelque lieu que ce soit , en conséquence de quoi, la responsabilité de VéloDépôt ne pourra en aucun cas être recherchée .
- Il en est de même pour ce qui concerne les dommages corporels et matériels que l'utilisateur subirait en quelques circonstances que ce soit. Le client déclare être titulaire d'une assurance personnelle, type multirisques-habitation couvrant sa responsabilité civile pour les risques mentionnées ci-dessus.
- En cas de vol ou d'accident, l'utilisateur doit immédiatement en avertir le loueur et faire enregistrer sa déclaration par les services de Police ou de Gendarmerie.
- En cas de vol ou s'il se rend responsable d'un accident, l'utilisateur ou son assureur devra réparer le préjudice subi par VéloDépôt .
- Il est interdit à l'utilisateur :
 - *de modifier le cycle ainsi que ses accessoires et ou d'y effectuer des réparations importantes
 - *de sous louer le ou les cycles
 - *de transporter un passager autre qu'à l'exception d'un enfant en bas âge à la condition qu'il soit installé dans un siège agréé
 - *de prolonger la location sans accord préalable de VéloDépôt

04 rue Saint-Berchaire
52220 MONTIER en DER

Tél : 03 25 94 46 98 Fax : 09 72 11 41 24

Email : contact@velodepot.fr
Siret : 51230423900019 APE : 4764Z